

«Notre système de formation n'admet pas l'activisme à court terme»

Interview:
Daniel Fleischmann

Il y a deux ans environ, la conseillère fédérale Doris Leuthard a demandé de mettre en place un «case management» à la formation professionnelle. L'année dernière, la Conférence sur les places d'apprentissage s'est penchée sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. On n'a pas pu présenter de mesures percutantes; seul un monitoring du marché du travail a été envisagé. Le sujet est-il trop complexe? PANORAMA a discuté la question avec Mme Leuthard.



Doris Leuthard, ministre de l'économie:

«Notre système de formation professionnelle a fait ses preuves. Face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, il s'agit de proposer et de développer de bonnes formations initiales et continues, par exemple pour de nouveaux champs professionnels.»

PANORAMA: Mme la Conseillère fédérale, en novembre, la conférence nationale sur les places d'apprentissage a discuté de la pénurie de main-d'œuvre. Quelle est l'urgence de cette question dans l'immédiat et à moyen terme?

Doris Leuthard: Pour l'instant, le problème ne se pose encore que dans certains segments très qualifiés et spécialisés, notamment l'informatique, ou encore l'industrie des machines. A moyen terme, cette pénurie de main-d'œuvre qualifiée pourrait s'étendre à d'autres secteurs. Je voudrais en particulier mentionner le secteur de la santé, où nous devons embaucher tous les ans environ 2000 personnes de l'étranger. Et à partir de 2015, la démographie fera qu'environ 10% de jeunes en moins quitteront l'école chaque année.

Il m'importait donc de discuter assez tôt la question de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée à la Conférence sur les places d'apprentissage, pour stimuler la compréhension commune et trouver des pistes de solution. Pour notre économie, il est vital de disposer d'une main-d'œuvre suffisante et de réagir à temps à une pénurie.

La conférence est d'accord pour dire que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ne peut pas simplement être résolue en «important» des spécialistes, mais exige aussi des adaptations du système de formation. Elle ne s'est toutefois pas prononcée sur ce que devaient être ces adaptations. Pouvez-vous nous en parler ici?

Les recrutements à l'étranger ne devraient représenter que des mesures à court terme. La formation, en revanche, est une tâche de longue haleine.

Notre système de formation professionnelle a fait ses preuves et est reconnu dans le monde. Face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, il s'agit de proposer et de développer de bonnes formations initiales et continues, par exemple pour de nouveaux champs professionnels, comme au Polybau à Uzwil, où l'on regroupe les métiers classiques relevant de l'enveloppe du bâtiment, en les orientant vers les besoins modernes de la technique énergétique.



Doris Leuthard, ministre de l'économie:

«Dans le domaine des soins, il n'y a pas de formation de deux ans avec attestation, et on manque de personnes voulant accomplir une formation professionnelle supérieure.»

En outre, le «case management» renforce l'intégration des jeunes plus faibles sur le plan scolaire et social à des formations débouchant sur une qualification. Il y a également la possibilité d'encourager spécialement certains domaines dès l'école primaire. Citons à titre d'exemple la Conférence de l'innovation en novembre dernier, qui a décidé de mesures de promotion pour les sciences naturelles, les mathématiques et la technique (NMT).

Un autre secteur qui cause souci est celui de la santé. Il nous semble paradoxal qu'il y ait un grand intérêt des jeunes pour le métier d'«assistant/e en soins et santé communautaire», mais que l'on dispose d'un nombre très insuffisant de places de formation – tandis que l'on a recours à du personnel qualifié étranger. La Confédération voit-elle une nécessité et une possibilité d'influencer ce déséquilibre?

Oui, nous avons trop peu de places de formation, surtout en Suisse romande. Mais il faut penser que les formations dans le domaine de la santé n'ont été placées sous la responsabilité de réglementation de la Confédération qu'avec l'entrée en vigueur de la Loi sur la formation professionnelle de 2004. Les formations initiales aux métiers de la santé sont nouvelles et doivent s'établir. Avec la nouvelle loi, les adultes avec une expérience professionnelle peuvent désormais faire valider leurs acquis. Cela ouvre notamment dans le secteur de la santé des possibilités de qualifier les personnes reprenant l'activité professionnelle. L'impact sur le recrutement de la relève est également favorable. Malheureusement, dans le domaine des soins, il n'y a pas de formation de deux ans avec attestation, et on manque aussi de personnes souhaitant accomplir une formation professionnelle supérieure. Et l'application de la loi pose encore problème dans la mesure où il n'y a pas pour le secteur santé d'offre à l'échelle de la Suisse pour tous les degrés de qualification, autrement dit, pas de formations bien adaptées les unes aux autres de la formation initiale au niveau tertiaire.

Le taux de formation continue reste stagnant depuis des années. Les syndicats ont lancé l'idée de donner à tout apprenti, lors de l'examen de fin d'apprentissage, un bon de 5000 francs valable pour le financement d'une formation continue. Que pensez-vous de telles idées?

Le taux de formation continue en Suisse ne craint pas la comparaison internationale. Nous verrons entre autres, en liaison avec la mise en œuvre du nouvel article de la Constitution, comment accroître encore la participation à l'apprentissage tout au long de la vie.

Mais le taux de participation n'est qu'un aspect. Il s'agit aussi d'avoir une politique cohérente et un emploi plus efficace des ressources. Le Conseil fédéral a commandé en janvier 2008 un rapport sur la politique de formation continue de l'avenir, et devrait prendre position au premier semestre 2009 sur ses démarches futures.

Comment augmenter en outre le taux de formation continue parmi les personnes peu proches des milieux de la formation?

Comme je l'ai dit, ces questions font l'objet d'un rapport en cours d'élaboration. A propos des bons que vous avez évoqués, une étude sera publiée au début de l'année prochaine. A côté de cela, il y a diverses autres possibilités avec leurs avantages et leurs inconvénients – mesures fiscales, offres plus adaptées aux groupes cibles sur le plan du contenu ou de l'approche didactique, etc.

La Confédération a beaucoup investi ces dernières années dans le développement des hautes écoles spécialisées. Les écoles professionnelles supérieures, en revanche, sont laissées aux soins des organisations du monde du travail et coûtent beaucoup plus cher aux élèves qu'une formation de niveau tertiaire A. Pensez-vous qu'il faut agir à cet égard?

La formation professionnelle supérieure est avant tout l'affaire des organisations du monde du travail. Elles en sont les organismes

«Nous voulons fonder le subventionnement des offres de formation professionnelle supérieure par les pouvoirs publics sur une nouvelle base.»

responsables et garantissent des offres de formation proches du marché du travail pour des professionnels travaillant déjà dans la pratique. On ne peut donc pas comparer cela directement aux hautes écoles. Mais il est nécessaire d'agir dans la mesure où ces offres sont le fruit d'un développement historique. Par ailleurs, les secteurs santé et travail social, agriculture et sylviculture sont venus s'y ajouter. Il s'agit à présent de fonder sur de nouvelles bases le subventionnement des offres par les pouvoirs publics, avec des critères clairs, pour un maximum de transparence.

Comment la Confédération peut-elle promouvoir la formation professionnelle supérieure?

Le nombre des diplômes obtenus est très élevé. La Confédération peut toutefois encourager la collaboration entre les partenaires et préconiser plus de transparence. Le positionnement de la formation professionnelle supérieure comme niveau tertiaire B n'a eu lieu qu'avec la nouvelle loi sur la formation professionnelle. Auparavant, tout cela relevait de la «formation continue». Mais depuis toujours, la Confédération approuvait les règlements de formation. Cette supervision a à présent été renforcée par l'accréditation des formations des écoles professionnelles supérieures.

La Conférence sur les places d'apprentissage a décidé d'un monitoring. Comment fonctionne ce système d'alerte précoce, qui va le réaliser, et quels en seront les coûts?

Nous allons définir un système d'indicateurs pour disposer en permanence d'informations sur les facteurs stratégiques qui influencent le potentiel de main-d'œuvre spécialisée. Nous discuterons des résultats avec les milieux économiques et prendrons les mesures qui s'imposent. N'oublions pas que l'économie doit pallier elle-même les carences à court terme. L'Etat ne peut agir qu'en créant des conditions cadres favorables avec sa politique économique et de formation.



En amont de la conférence, d'autres mesures ont-elles été envisagées? Et si oui, pourquoi y a-t-on renoncé?

Encore une fois: notre système de formation n'admet guère l'activisme à court terme. Nous nous appuyons donc sur un monitoring continu, orienté sur le long terme, pour saisir les problèmes et développer des solutions en temps utile. Notre système de formation fonctionne mais doit être paré aux défis de l'avenir. Cela va d'une bonne préparation au choix d'un métier au développement d'une recherche durable sur la formation professionnelle, en passant par le «case management» évoqué plus haut.

Une dernière question: il paraît que des entreprises suisses à l'étranger commencent à proposer des formations duales sur place, parce qu'elles ne peuvent plus compter trouver des spécialistes de nationalité suisse. Soutenez-vous de tels efforts?

Beaucoup de pays s'intéressent à notre système de formation duale couronné de succès, et nous avons intérêt à développer les compétences là où on en a besoin. Il est donc tout à fait utile que les entreprises suisses à l'étranger forment une main-d'œuvre locale selon notre système. C'est à l'avantage des deux parties.

Mme la Conseillère fédérale, nous vous remercions de cet entretien.